

**Déclaration FSU,
CSASD postes 2nd degré
13 mars 2023**

Nous sommes réunies aujourd'hui pour étudier les transformations, créations et suppressions de postes des collèges de Moselle. La crainte que nous exprimions l'an dernier d'une trêve dans les suppressions de poste en année électorale est donc confirmée. Les documents préparatoires affichent une perte sèche de 6 postes bien que nous soyons toujours en stabilité d'élèves (+155 élèves). Certes, tous les postes supprimés présentés sont dits « vacants ». Peut-on pour autant dire qu'il n'y aura pas de conséquences sur les personnels ? Evidemment non. Que dire, en effet, aux personnels contractuels qui risquent de ne pas trouver de poste l'an prochain ? Comment fonctionner dans les établissements avec un poste en moins et donc une instabilité des collègues qui viendront compléter les services ?

De plus, la suppression de 6 postes en technologie parmi les 21 postes supprimés entérine la fin programmée de la discipline et les promesses d'une refonte sur les niveaux 5^e à 3^e ne font pas illusion. Nous refusons de participer au sacrifice de la technologie, discipline déjà bien malmenée depuis de trop nombreuses années, en validant des suppressions de postes. Ces suppressions sont les conséquences des remontées de répartition des moyens dans les établissements suite aux seules déclarations du ministre de l'éducation nationale et alors qu'aucun texte réglementaire ne soit paru. Le ministère a trouvé la solution au problème de recrutement en technologie. Après avoir fermé le CAPET, il supprime la discipline sur un niveau d'enseignement. Quelles seront les prochaines disciplines ? Nos métiers souffrent d'un manque d'attractivité et nos élèves ont besoin d'une politique d'éducation ambitieuse et émancipatrice. La technologie participe à l'acquisition d'une solide culture technologique et scientifique dont nos élèves de sixième ont encore plus besoin aujourd'hui à l'opposé d'une réduction des savoirs disciplinaires aux seuls savoirs fondamentaux « lire, écrire, compter » à l'entrée du collège. Ces décisions illusoire n'auront pas d'autres conséquences que de creuser encore un peu plus les inégalités scolaires.

Par ailleurs, la mise en place de l'heure de soutien en 6ème est censée répondre aux difficultés scolaires. Entre choix pédagogiques inappropriés, faisabilité incertaine et surcharge de travail, cette mesure relève d'une opération de communication qui ne répond ni aux besoins des élèves, ni à l'urgence d'une réelle revalorisation.

Pourtant le bilan est implacable : si des difficultés persistent en sixième c'est que la priorité tant vantée au primaire n'a pas été donnée. Et ce nouveau dispositif, projeté sans aucun temps de concertation possible entre enseignant·es du primaire et du secondaire, sans continuité avec les apprentissages de la classe, ne répondra pas aux difficultés des élèves.

Enfin, pouvez-vous nous indiquer si cette mesure s'appliquera également aux 6^è de SEGPA ? Si c'était le cas, cela signifierait faire faire des heures de soutien à des PE ou des PLC non spécialisés dans une classe tenue par des PE spécialisés. Alors que cette discipline reste d'autant plus essentielle pour les élèves de SEGPA.

Pour conclure, la FSU réaffirme, une fois de plus, que l'on doit donner aux établissements les moyens de fonctionner correctement pour faire réussir tous les élèves. Les personnels ont besoin de confiance et de l'amélioration de leurs conditions de travail. Une autre politique pour ce ministère s'impose d'urgence.